



RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

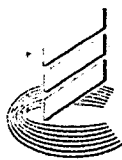
Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1996 B 01427

Numéro SIREN : 407 494 780

Nom ou dénomination : A M F (ACHATS METAUX FERRAILLES)

Ce dépôt a été enregistré le 13/11/2014 sous le numéro de dépôt 17375



Bruno ORBAN

Commissaire aux comptes

AMF (ACHATS METAUX FERRAILLES)

Société à Responsabilité Limitée au capital de 200.000 Euros

Siège social : Ancien Chemin de Paris

ZI de LIMAY

78440 PORCHEVILLE

407 494 780 RCS VERSAILLES

n° de
dépôt

17375



n° de
gestion

13 NOV. 2014

n° de
facture

Quin.

n° de
chrono

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LA TRANSFORMATION DE LA SARL AMF (ACHATS METAUX FERRAILLES) EN SOCIETE
PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

CE RAPPORT CONTIENT 10 PAGES

BLOCKORBAN

26 avenue du Maréchal Joffre

BP 90236

60631 CHANTILLY Cedex

E-mail : bruno.orban@orange.fr

Port : 06.45.52.45.10 Tél : 03.44.57.84.86 Fax : 03.44.57.85.03

AMF (ACHATS METAUX FERRAILLES)

Société à Responsabilité Limitée au capital de 200.000 Euros

Siège social : Ancien Chemin de Paris

ZI de LIMAY

78440 PORCHEVILLE

407 494 780 RCS VERSAILLES

<u>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR</u> <u>LA TRANSFORMATION DE LA SARL AMF (ACHATS METAUX FERRAILLES) EN</u> <u>SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE</u>

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 31 octobre 2014, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Les derniers comptes annuels arrêtés au 30/06/2014, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître un chiffre d'affaires de 2333K€ en régression de 22% par rapport à l'exercice précédent, un résultat net de 118.189€ contre 249.074€ en n-1 et des capitaux propres de 938.785€ mettant en lumière une situation économique et financière saine et équilibrée.

Aucune situation n'a été établie depuis les derniers comptes annuels, et le chiffre d'affaires de l'exercice en cours semble accuser une nouvelle baisse.

Aucun élément incorporel représentatif de la valeur du fonds de commerce ne figure à l'actif du bilan.

Aucun litige pouvant donner lieu à la constitution de provisions n'a été porté à notre connaissance.

Les autres éléments de l'actif et du passif n'appellent pas d'observation particulière.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

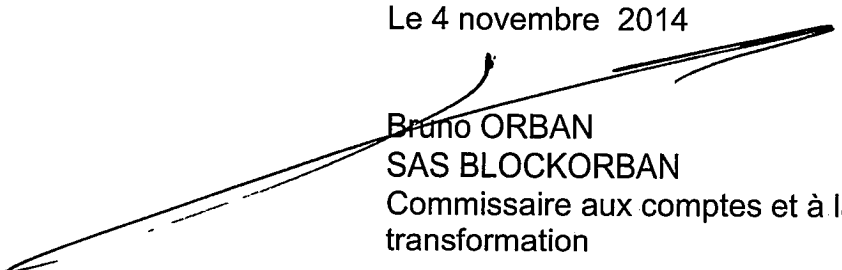
- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Il n'est pas stipulé d'avantages particuliers.

Fait à CHANTILLY,
Le 4 novembre 2014



Bruno ORBAN
SAS BLOCKORBAN
Commissaire aux comptes et à la
transformation

ANNEXES :
ACTE DE DESIGNATION DU 31 OCTOBRE 2014
BILAN ET COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2014

A M F (ACHATS METAUX FERRAILLES)
Société à responsabilité limitée
Au capital de 200.000 euros
Siège social : Ancien Chemin de Paris
ZI de Limay
78440 PORCHEVILLE
RCS VERSAILLES B 407 494 780

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 31 OCTOBRE 2014

L'an deux mil quatorze,
Le 31 octobre,
A 14h30,

Les associés de la société A M F (ACHATS METAUX FERRAILLES), société à responsabilité limitée au capital de 200.000 euros divisé en 1.500 parts de 133,33 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Mixte, Ancien Chemin de Paris - ZI de Limay, 78440 PORCHEVILLE, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Pascal CROUTTE, propriétaire de	750 parts
- Monsieur Marc LOMBARD, propriétaire de	750 parts

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Pascal CROUTTE, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR ORDINAIRE ANNUEL :

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2014 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,

MC

PC

Exercice clos le 30 juin 2013 :

250.000 euros, soit 166,66 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 250.000 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 250.000 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

ORDRE DU JOUR EXTRAORDINAIRE :

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du désir de Monsieur Marc LOMBARD, de céder une part sociale lui appartenant dans la Société, à Monsieur Pascal CROUTTE, déjà associé, et conformément à l'article 10-3 des statuts, déclare autoriser ladite cession, qui sera réalisée à compter du jour où la cession sera signifiée à la Société ou du jour du dépôt d'un original de l'acte de cession au siège de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Sur proposition de la gérance, l'Assemblée Générale décide de nommer :

- La SAS BLOCKORBAN, 26 avenue du Maréchal Joffre – BP 90236 à (60631) CHANTILLY Cedex en qualité de commissaire aux comptes titulaire,
- La société ALEXCO, 16 avenue de Bergoide à (60550) VERNEUIL EN HALATTE en qualité de commissaire aux comptes suppléant,

pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2020.

La SAS BLOCKORBAN, commissaire aux comptes titulaire aura également pour mission d'établir un rapport sur la situation de la société tel que prévu à l'article L 223-43 al 3 du Code de commerce en vue de la transformation en société par actions simplifiée de notre société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Désignation de l'entreprise : 1381 SARL A.M.F.

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* L1 2

Adresse de l'entreprise ANCIEN CHEMIN DE PARIS 78440 PORCHEVILLE

Durée de l'exercice précédent* 1 2

Numéro SIRET* 4 0 7 4 9 4 7 8 0 0 0 0 3 1

Néant *

		Exercice N clos le		N-1	
		3 0 0 6 2 0 1 4		3 0 0 6 2 0 1 3	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I) AA	AA				
Frais d'établissement* AB	AB		AC		
Frais de développement* CX	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires AF	AF	1 620	AG	1 620	
Fonds commercial (1) AH	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles AJ	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AL		AM		
Ferrans AN	AN		AO		
Constructions AP	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AR	636 473	AS	481 988	154 485
Autres immobilisations corporelles AT	AT	984 992	AU	584 222	400 771
Immobilisations en cours AV	AV		AW		
Avances et acomptes AX	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CS		CT		
Autres participations CU	CU		CV		
Créances rattachées à des participations BB	BB		BC		
Autres titres immobilisés BD	BD		BE		
Prêts BF	BF		BG		
Autres immobilisations financières* BH	BH	16 500	BI	16 500	16 500
TOTAL (II) BJ	BJ	1 639 585	1 067 829	571 756	666 466
Matières premières, approvisionnements BL	BL		BM		
En cours de production de biens BN	BN		BO		
En cours de production de services BP	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis BR	BR	39 000	BS	39 000	
Marchandises BT	BT	370 230	BU	370 230	376 700
Avances et acomptes versés sur commandes BV	BV	891	BW	891	3 952
Clients et comptes rattachés (3)* BX	BX	92 452	BY	92 452	25 582
Autres créances (3) BZ	BZ	132 877	CA	132 877	176 535
Capital souscrit et appelé, non versé CB	CB		CC		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CD		CE		
Disponibilités CF	CF	141 751	CG	141 751	136 032
Charges constatées d'avance (3)* CH	CH	6 511	CI	6 511	5 696
TOTAL (III) CJ	CJ	783 713	783 713	783 713	724 497
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW	CW				
Primes de remboursement des obligations (V) CM	CM				
Frais de conversion actif* (VI) CN	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	CO	2 423 298	1 067 829	1 355 469	1 390 963
Envois (1) Dont droit au bar		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Classe de réserve de propriété		Stocks :		Créances :	

N° 2050 Editions Informatiques Comptables Février 2014

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2014

Désignation de l'entreprise 1381 SARL A.M.F.

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 200.000...)	DA	200 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
Reserve légale (3)	DD	20 000	2 400
Reserves statutaires ou contractuelles	DE		
Reserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EI)	DG	600 596	619 122
Report à nouveau	DH		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	118 189	249 074
Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées*	DK		
TOTAL (I)	DL	938 785	1 070 596
Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques	DP		
Provisions pour charges	DQ		
TOTAL (III)	DR		
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	22 270	
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	217 943	114 442
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	91 384	102 029
Dettes fiscales et sociales	DY	85 088	103 897
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA		
Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	416 684	320 368
Ecart de conversion passif* (V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 355 469	1 390 963
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
{ Ecart de réévaluation libre	ID		
{ Réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	416 684	320 368
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	602	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Compte

N° 2051

(3) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2014

Désignation de l'entreprise : 1381 SARL A.M.F.

Néant *

		Exercice N		Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
Ventes de marchandises*	FA	2 294 717	FB	2 294 717	2 987 190
Production vendue	biens* FD		FE		
	services* FG	38 234	FH	38 234	17 208
Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 332 951	FK	2 332 951	3 004 398
Production stockée*			FM	39 000	
Production immobilisée*			FN		7 200
Subventions d'exploitation			FO		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP		5 066
Autres produits (1) (11)			FQ		2
Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	2 371 951	3 016 666
Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	1 219 509	1 810 663
Variation de stock (marchandises)*			FT	6 470	(145 720)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	19 264	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	442 300	490 945
Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	17 891	19 828
Salaires et traitements*			FY	217 112	222 460
Charges sociales (10)			FZ	98 303	92 256
DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*	GA	185 719	191 248
		- dotations aux provisions	GB		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD		
Autres charges (12)			GE	1	
Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	2 206 568	2 681 679
I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GG	165 383	334 986
Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)		GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)		GI		
Produits financiers de participations (5)			GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	1	307
Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
Différences positives de change			GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)			GP	1	307
Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)			GR	367	6
Différences négatives de change			GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)			GU	367	6
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			GV	(367)	301
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			GW	165 016	335 288

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Designation de l'entreprise 1381 SARL A.M.F.

Néant

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		687
Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB		54 000
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		54 687
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	177	253
Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF		26 677
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	177	26 931
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	(177)	27 756
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices*	IJ (IX) (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HK	46 650	113 970
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HL	2 371 951	3 071 660
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HM	2 253 762	2 822 586
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HN	118 189	249 074
(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HO HY		
(3) Dont { - Crédit-bail mobilier* - Crédit-bail immobilier	IG HP HQ	63 271	70 070
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(7) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(9) Dont transferts de charges	A1		5 066
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Detail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire la cadre (7))		Exercice N Charges exceptionnelles 177	Produits exceptionnels
(8) Detail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N Charges antérieures	Produits antérieurs

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Editions informatiques Comptables Février 2014

Nº 2053